



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970**

BULLETIN PRINTEMPS 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Campagne de déménagement 2021 – Non à l’abandon
3. Les cerfs de Virginie
4. Les orignaux en vacances
5. L’observation des oiseaux
6. Le financement

1. Lettre du président de la SQDA

Le printemps est enfin arrivé. Personnellement, le printemps est la saison que je préfère, car c’est une saison pleine de vie à cause du réveil de la faune et de la flore. De plus, au cours du printemps, les journées sont de plus en plus longues et nous pouvons profiter pleinement d’une saison avec nos animaux de compagnie préférés.

Au cours du dernier bulletin de la SQDA, je vous ai entretenu de l’adoption et de l’abandon des animaux domestiques en 2020. L’analyse des données recueillies nous a permis de conclure qu’au cours de 2020, il y a eu plus d’adoptions et moins d’abandons d’animaux domestiques dans la majorité des régions du Québec. La raison principale de cette constatation provenait du confinement de la population à partir de la mi-mars 2020. Une augmentation des adoptions s’est surtout fait sentir au printemps de 2020 et tout au cours de l’année, car la population avait dorénavant plus de temps pour s’occuper d’un animal domestique. De plus, ce confinement a aussi eu des effets sur les déménagements, car beaucoup moins de locataires ont décidé de quitter leurs logements à cause de pertes d’emploi et des règles sanitaires appliquées par le gouvernement québécois. Il en a résulté moins d’abandons d’animaux domestiques au cours de 2020.

Cette situation en 2020 qui est positive pour le bien-être des animaux domestiques au Québec est très encourageante. Que nous réserve 2021? Nous pouvons déjà conclure qu’étant donné l’augmentation du nombre d’adoptions en 2020, il devrait y avoir une augmentation du nombre d’abandons en 2021, car plusieurs ont procédé à l’achat d’un animal domestique à cause du confinement et des règles sanitaires visant à enrayer la pandémie du COVID-19 et non par choix. Nous espérons que ce n’est pas le cas et qu’il

n'y aura pas de conséquences fâcheuses sur les animaux domestiques adoptés lors du confinement ou autrement. Nous tenons à ce que les propriétaires de ces animaux domestiques en prennent la complète responsabilité et ne les abandonnent pas, ou à tout le moins trouvent un foyer d'accueil pour ceux-ci.

Nous avons donc décidé de procéder encore cette année à la Campagne de déménagement pour contrer l'abandon des animaux domestiques. Cette campagne qui est l'initiative de la SQDA depuis plus d'une décennie se fait annuellement à travers le Québec avec la coopération de ses membres qui représentent toutes les régions du Québec. Les moyens utilisés sont principalement les affiches et les T shirts représentant un dessin de Frédéric Back, un des membres fondateurs de la SQDA et deux fois gagnants d'un Oscar pour ses films d'animation. Pour plus d'information sur la campagne, vous pouvez consulter le premier article de ce bulletin.

Un autre sujet important dont la SQDA a participé au cours de l'automne est la saga des cerfs de Virginie de Longueuil. Les élus municipaux de Longueuil avaient pris la décision que la moitié du cheptel des cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand sera capturée et euthanasiée sous la supervision d'un vétérinaire. Selon la Ville, toute la viande provenant de cet abattage sera remise par la suite à Moisson Rive-Sud qui en fera la distribution aux gens dans le besoin. La raison de cette décision provenait du fait qu'il y a une surpopulation de cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand qui ne permet pas à la biodiversité de se régénérer. Cette conclusion était basée sur un recensement effectué en 2017 qui établissait à 32 cerfs de Virginie la population du cheptel vivant dans le parc Michel-Chartrand, un boisé de 1.8 kilomètre carré, et sur un seuil acceptable de 15 cerfs pouvant vivre dans cet espace urbain restreint selon le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ). Nous avons été à l'encontre de cette décision et nous vous présentons dans cet article un sommaire des communications avec les élus municipaux et des représentations de certains organismes qui ont mené au retrait par la ville de Longueuil de cette décision controversée.

Un autre sujet qui a touché aussi la faune au cours de l'automne de 2020 est l'installation de barricades et l'intimidation menées par des membres de différentes communautés algonquines pour empêcher les chasseurs d'originaux de s'adonner à leur sport favori dans la réserve faunique La Vérendrye. Les communautés algonquines mentionnaient que le nombre d'originaux de la région est en déclin et voulaient par leurs actions la suspension de la chasse sportive. Cette constatation a même été démontrée par des relevés aériens du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) qui ont conclu à une baisse du cheptel des originaux dans cette région du Québec. Le gouvernement du Québec a donc pris la décision d'avoir un moratoire sur la chasse sportive dans cette région en attendant les résultats d'une étude plus poussée sur le cheptel d'originaux.

Vous pouvez constater à la lecture des articles de ce bulletin qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer le bien-être et le sort des animaux, sensibiliser le public sur le monde animal et la cruauté envers les animaux, conserver le patrimoine animalier du Québec et améliorer les règlements ainsi que les lois sur les droits des animaux. Pour remplir la mission de la SQDA, nous vous demandons d'être généreux en cette période de

confinement et de nous faire parvenir un don, peu importe le montant, car toute notre action est bénévole. De plus, nous devons choisir des bénévoles pour aider la SQDA dans toutes ses activités, comme la nomination de responsables pour les différentes régions du Québec. Si vous voulez faire du bénévolat, veuillez nous en informer au moyen du formulaire qui suit la partie sur le financement du bulletin. La relève est une priorité pour assurer la pérennité de la SQDA qui milite pour la défense des animaux depuis plus de 40 ans.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de poser un geste pour le bien-être des animaux. « **Penser globalement et agir localement** », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin, de le mettre en pratique et d'en diffuser l'information.**

Enfin, nous pouvons profiter du printemps et de l'été pour se promener dans la nature avec nos animaux préférés.

Bonne lecture et bon déconfinement. Bonne Fête des Patriotes et Bonne Fête nationale.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

2. Campagne de déménagement 2021 - Non à l'abandon

Dans un premier volet, nous vous entretenons de la Campagne de déménagement 2021. Nous pouvons vous affirmer qu'en 2020, il y a eu plusieurs conséquences provenant de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les animaux de compagnie. Une des conséquences a été de constater une augmentation du nombre d'adoption d'animaux de compagnie comparée aux chiffres de 2019. Cette augmentation provient probablement de la solitude des gens résultant du confinement de la population décrété par le gouvernement du Québec depuis la mi-mars 2020. La SQDA prévoit que cette augmentation du nombre d'adoption d'animaux domestiques en 2020 va probablement mener à une recrudescence du nombre d'abandons lors de déménagements en 2021 ou pour toutes autres raisons. L'irresponsabilité de certains propriétaires d'animaux domestiques sera toujours présente et il faut agir en conséquence. La SQDA doit ainsi être proactive et réagir pour contrer l'abandon des animaux domestiques au cours des prochains mois.

Un des objectifs de la SQDA est d'améliorer le bien-être et le sort des animaux domestiques. L'abandon des animaux domestiques à l'approche du grand déménagement annuel du 1^{er} juillet est toujours possible. Il faut donc sensibiliser la population à l'égard de ce fléau et l'activité principale pour le contrer est la Campagne de déménagement. Encore cette année, les membres et donateurs de toutes les régions du Québec, en plus de participer à notre Campagne de déménagement, devront nous faire parvenir toute information, c'est-à-dire, des copies d'articles de journaux, de revues ou d'autres médias, ayant trait au déménagement et à l'abandon des animaux domestiques. Cette information nous sera très utile pour constater les résultats positifs de notre campagne et ajuster les

activités futures de la SQDA pour contrer l'abandon des animaux domestiques. Nous vous souhaitons bonne chance pour la participation à la campagne et la collecte de toute information sur la situation d'abandon de votre région.

Le problème d'abandon, qui se situe principalement dans la période du grand déménagement de la fin juin à septembre, demeure lors de déménagements ayant lieu à d'autres périodes de l'année. Il faut noter qu'il y a aussi, mais dans une moindre mesure, des abandons d'animaux domestiques sans que la cause principale soit reliée aux déménagements. Ainsi, notre campagne sera toujours annuelle, mais sur une base continue. Nous sommes conscients que les déménagements se font pour la grande majorité en juin-juillet-août et que la plupart des animaux domestiques sont laissés pour compte au cours de cette courte période. Nous allons ainsi axer notre campagne surtout durant cette période pour avoir de plus grands résultats. Cependant, plusieurs déménagements se font au cours de l'année et nous sensibiliserons la population surtout dans nos bulletins trimestriels et par le bouche-à-oreille toute l'année. Enfin, cette campagne de sensibilisation se fera à moindre échelle au cours de la saison d'hiver au moment où les déménagements sont à leur niveau le plus bas.

Notre Campagne a comme objectif de contrer l'abandon des animaux domestiques lors de déménagements s'effectuant dans toutes les régions du Québec. Les moyens utilisés sont, en premier lieu, les affiches de la Campagne de déménagement ayant pour thème « Vous déménagez! ... m'avez-vous oublié?... ». Ces affiches représentent un dessin signé par Frédéric Back et il est très représentatif. Ces affiches ont été imprimées en 2 formats : 8½ x 11 et 11 x 17. De plus, nous utiliserons les T shirts de la SQDA conçus pour cette campagne et qui représentent le même dessin et le même thème. Enfin, d'autres moyens viendront s'ajouter avec le temps et se développeront en fonction des ressources disponibles provenant des dons de nos membres.

Pour ce faire, nous demandons aux membres de la SQDA ainsi que toutes/tous les amies/amis des animaux de participer à cette sensibilisation. Pour cette participation, nous allons fournir les moyens ci-dessus mentionnés et qui ont été utilisés au cours de la Campagne de déménagement des dix dernières années. Cette campagne de sensibilisation se fait d'une façon continue toute l'année et dans toutes les régions du Québec qui connaissent le même problème concernant l'abandon d'animaux domestiques lors de déménagements.

Dans le but de sensibiliser la population, vous pouvez utiliser les affiches 8½ x 11, format lettre de la façon suivante :

- 1) placer l'affiche dans un présentoir, de préférence dans un endroit public;
- 2) remettre des affiches à vos proches et amies/amis en leur mentionnant notre objectif afin qu'ils puissent les utiliser à bon escient dans leur milieu de travail, d'éducation et de loisirs.

Nous allons fournir également à celles et ceux qui le désireront un ou plusieurs T shirts pour faire la même promotion et la même sensibilisation. Nous vous demandons de le

porter pour responsabiliser la société au bien-être animal et d'en remettre à un ou plusieurs de vos proches ou amis/amis qui sont intéressés par la cause animale. Les membres peuvent aussi vendre les T shirts pour financer leurs activités d'aide aux animaux dans leur région respective ou remettre les fonds ou une partie de ceux-ci à la SQDA pour financer cette campagne, car toute activité a un coût.

Vous pourrez commander le nombre d'affiches (8½ x 11 ou 11 x 17) et le nombre de T-shirts (P-M-G-XG) à l'aide du formulaire de demande de dons de la SQDA qui est inclus à la fin du présent bulletin. Nous sommes certains que cette campagne aura un impact positif sur le nombre d'animaux abandonnés à travers le Québec lors de déménagements, de même que sur les propriétaires d'animaux domestiques dont la responsabilité est d'assurer leur bien-être.

À la SQDA, on aide, on sensibilise, on informe, on s'entraide, on éduque; et ce, pour le bien-être des animaux domestiques et la protection de la faune. N'oubliez pas ce qui suit :

- Penser globalement et agir localement;
- Faire circuler l'information sur l'abandon des animaux domestiques dans toutes les régions du Québec.

Pour toute information, vous pouvez nous joindre par téléphone au (514) 524-1970 ou par courriel à l'adresse suivante : sqda1976@gmail.com. Nous vous répondrons dans un bref délai pour maximiser le travail des bénévoles dans les différentes régions du Québec.

Nous vous souhaitons bonne chance en tant que bénévoles, ainsi qu'un bel été.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

3. Les cerfs de Virginie à Longueuil

Depuis plusieurs années, la Société Québécoise pour la Défense des Animaux (SQDA) fait des représentations aux instances gouvernementales pour sauver les orignaux, les caribous et autres espèces menacées du Québec. Ces représentations étaient basées sur le fait que les entreprises forestières détruisaient les écosystèmes et la biodiversité et ne permettaient plus à ces animaux de vivre normalement dans leur habitat naturel. Il en résultait une diminution de la végétation pour les cervidés qui s'en nourrissent et une dégradation de la santé de ces animaux menant à une réduction du cheptel dans une région donnée. Les représentations n'ont pas eu de résultats concrets et les entreprises forestières font encore la pluie et le beau temps dans plusieurs régions du Québec en détruisant les écosystèmes et la biodiversité utiles à la faune pour survivre dans les régions difficiles d'accès du Québec. La seule solution qui est envisagée par les groupes de protection de la faune est de créer des espaces protégés qui vont permettre à la faune de s'épanouir.

En novembre 2020, à Longueuil, nous voulons faire le contraire, c'est-à-dire tuer des cerfs de Virginie pour protéger les écosystèmes et la biodiversité. Nous n'avons jamais

cru devoir à un moment donné commenter un problème de ce genre. La situation telle que présentée par la ville de Longueuil est la suivante : Il y a une surpopulation de cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand qui ne permet pas à la biodiversité de se régénérer et la ville a pris la décision de tuer la moitié des cerfs de Virginie. La Ville se base sur un recensement effectué en 2017 qui établissait à 32 cerfs de Virginie la population du Cheptel vivant dans le parc Michel-Chartrand, un boisé de 1.8 kilomètre carré, et sur un seuil acceptable de 15 cerfs pouvant vivre dans cet espace urbain restreint selon le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ).

Les élus municipaux de Longueuil ont donc envisagé plusieurs scénarios pour trouver une solution à ce problème de surpopulation de cerfs de Virginie dont la chasse qui n'est pas possible dans le parc Michel-Chartrand et, aussi la relocalisation qui est une épreuve très stressante pour l'animal. Selon A. Gasse, biologiste au MFFPQ, 50 % des cerfs endormis et transportés dans un autre milieu naturel meurent dans les heures ou les jours suivants leur réveil. Ainsi, les élus ont pris la décision que la moitié du cheptel des cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand sera capturée et euthanasiée sous la supervision d'un vétérinaire. Toute la viande provenant de cet abattage sera remise par la suite à Moisson Rive-Sud qui en fera la distribution aux gens dans le besoin.

La SQDA ne pouvait accepter ce constat de tuer un nombre important de cerfs de Virginie, car nous considérons qu'il y a toujours une autre solution plus viable que celle retenue par la ville de Longueuil. Si la Ville veut diminuer de moitié le cheptel du parc Michel-Chartrand pour permettre aux écosystèmes et à la biodiversité de se régénérer, il est certain que la relocalisation de ces cerfs de Virginie est la solution la plus viable à envisager peu importe les conclusions du MFFPQ. La SQDA considère que cette solution n'a pas été étudiée à fond pour permettre à la ville de Longueuil de prendre une décision éclairée sur le sort réservé aux cerfs de Virginie.

La SQDA a donc demandé à la ville de Longueuil et au MFFPQ de reconsidérer leur décision d'euthanasier ces Cerfs de Virginie qui ont droit à la vie. D'ailleurs, plusieurs organismes ont offert leur aide pour éviter l'abattage inutile de ces cerfs. Nous pouvons citer le Groupe Sauvetage Animal Rescue qui est prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. De plus, le Miller Zoo en Beauce et la Ferme 5 étoiles de Sacré-Cœur sur la Côte Nord sont prêts à accueillir conjointement tous les cerfs menaçant les écosystèmes et la biodiversité du parc Michel-Chartrand.

Malgré la représentation de la SQDA et de plusieurs organismes de protection animale, la ville de Longueuil a procédé au vote dans une réunion du Conseil municipal. Ainsi, à la séance municipale de mardi, le 17 novembre 2020, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la suggestion du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de tuer la moitié des cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand. Cependant, selon la ville de Longueuil et ses élus, la gestion de la faune relève du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et le monde municipal n'a pas à légiférer dans ce domaine. La SQDA a donc demandé aux élus municipaux, par l'intermédiaire de la Mairesse, d'annuler la décision du Conseil municipal et faire une demande au Ministre, monsieur Pierre Dufour, de prendre la décision qui s'impose dans cette situation particulière. Dans cette demande, la

SQDA a réitéré que la relocalisation des cerfs de Virginie est la meilleure solution pour ce cas précis.

Suite à la demande de la SQDA et d'autres actions de différents organismes de protection animale, la ville de Longueuil a finalement décidé de ne pas appliquer la décision du Conseil municipal d'abattre 15 cerfs de Virginie, soit la moitié du cheptel, qui vit actuellement dans le parc Michel-Chartrand à Longueuil. Peu importe les raisons précises qui ont fait modifier la décision du Conseil municipal, la SQDA remercie les élus municipaux pour leur décision de considérer le déplacement des 15 cerfs de Virginie au lieu de les abattre. Pour la SQDA, c'est le plus beau cadeau que la ville de Longueuil vient de faire au peuple québécois de gracier ces cerfs de Virginie, si je peux m'exprimer ainsi.

La ville de Longueuil va chercher à obtenir une autorisation du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour déplacer les cerfs vers un site autorisé et que celui-ci précise les modalités de ce déplacement. La SQDA n'a pas modifié sa stratégie et a suggéré à la ville de Longueuil de considérer l'offre du Miller Zoo de la Beauce et de la Ferme 5 Étoiles de la Côte-Nord qui ont offert d'accueillir les 15 Cerfs de Virginie et s'en occuper pour s'assurer que ces derniers s'adaptent facilement à leurs nouvelles conditions de vie. De plus, le Groupe Sauvetage Animal a informé la ville de Longueuil qu'il était prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. Enfin, cet organisme confirme que les cerfs peuvent être déplacés sans problème tout en s'assurant de la santé de l'animal avant son départ et d'un suivi post relocalisation permettant l'adaptation ainsi que la survie de l'animal dans son nouveau milieu.

Tout ce que je peux ajouter à ce débat, c'est qu'il n'y aura pas de coût de relocalisation en utilisant le Groupe Sauvetage Animal. Ainsi, le montant de 65 000 \$ prévu pour l'abattage de ces cerfs de Virginie pourra être utilisé à d'autres fins plus bénéfiques pour les résidents de la ville de Longueuil dans ces temps de pandémie et de festivités contrôlés par des mesures sanitaires gouvernementales.

La SQDA est satisfaite de la décision prise par la ville de Longueuil et fera un suivi avec les différents organismes qui seront impliqués dans la relocalisation des 15 cerfs de Virginie ainsi que le maintien adéquat dans leur nouveau milieu de vie.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

4. Les orignaux en vacances

Il est très rare que les orignaux soient en vacances. Pourtant, cela devrait arriver plus souvent dans le but de leur permettre de se renouveler.

L'automne dernier, des manifestations autochtones dans le parc de La Vérendrye ont donné lieu à de fortes tensions entre les chasseurs blancs et les membres des Premières Nations. Des barrages furent alors érigés par les Algonquins sur les principales routes

menant au parc La Vérendrye pour empêcher les blancs de s'adonner à leur sport favori. Même certains chasseurs qui avaient réussi à se rendre à leurs camps de chasse au terme d'un long détour ont affirmé avoir été intimidés par des autochtones.

La cause principale de ces manifestations et de ces barrages effectués par la nation algonquine provenait du fait apporté par les autochtones que le nombre d'orignaux de la région est en déclin réclamant ainsi une suspension de la chasse sportive. Cette constatation apportée par les autochtones est même supportée par des relevés aériens du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) qui ont démontré une baisse du cheptel des orignaux dans le parc La Vérendrye. Il n'en fallait pas plus pour les Algonquins d'agir pour corriger cette situation.

Ainsi, le gouvernement du Québec a été forcé de procéder à une évaluation de la situation et, depuis l'automne dernier, il y a eu des négociations entre les Premières Nations et le MFFP. La conclusion des discussions entre les deux intervenants se résume en deux points, qu'il n'y ait aucune autre altercation entre les chasseurs blancs et les Algonquins, et que la priorité soit la protection du cheptel des orignaux du parc La Vérendrye. Un accord de principe a donc été accepté par les deux parties avec les termes suivants :

- 1) Entente d'une durée de 4 ans pour la protection du cheptel des orignaux du parc La Vérendrye ;
- 2) Moratoire sur la chasse à l'orignal pour l'automne 2021 dans la réserve faunique du parc La Vérendrye qui chevauche les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.
- 3) Évaluation plus précise du cheptel d'orignaux par un Comité tripartite formé par des représentants du gouvernement québécois, des représentants de la Nation algonquine et des experts indépendants.

Les résultats de l'évaluation vont déterminer les décisions à venir sur la chasse sportive de cette région du Québec.

Cette décision du gouvernement québécois ne plaît pas à tout le monde. La Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FÉDÉCP), la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ) et le réseau Zecs sont inquiets et trouvent inacceptables que des actions telles que les barricades et l'intimidation menées par les membres de la communauté algonquine l'automne dernier aient permis l'acceptation par le gouvernement du Québec de la demande de moratoire sur la chasse sportive à l'orignal.

Le MFFP du Québec n'avait toutefois pas le choix, car une étude lui démontrait une baisse du cheptel des orignaux de cette région. Il est regrettable que cette décision soit prise en même temps, mais le gouvernement voulait aussi assurer la paix sociale et la préservation de la ressource. Nous espérons que l'avenir prouvera le bien-fondé des décisions gouvernementales dans ce dossier.

La SQDA ne préconise aucunement les méthodes dures pour obtenir de l'action de la part du gouvernement. Cependant, avec les gouvernements et pour faire avancer les choses,

certains groupes utilisent des méthodes qui peuvent causer des poursuites juridiques et de possibles condamnations. La SQDA préconise plutôt des représentations directes avec le pouvoir décisionnel comme dans ce cas-ci, le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ainsi que le Premier ministre du Québec, dans certaines circonstances.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

5. L'observation des oiseaux

Nous n'avons pas parlé souvent d'ornithologie dans nos bulletins. La seule activité de la SQDA concernant les oiseaux constitue notre contribution annuelle au Refuge Le Nichoir. Ce dernier améliore le bien-être des oiseaux en les recueillant blessés ou abandonnés, et en les traitant quelquefois plusieurs mois pour les remettre sur pied afin de pouvoir les réinsérer à la fin de leur séjour dans leur habitat naturel.

Les oiseaux font partie d'une faune qui colore beaucoup le Québec. De plus, ils annoncent le printemps avec leur arrivée au Québec provenant du sud pour y passer plusieurs mois. Selon nos informations, le summum de l'activité des oiseaux migrateurs et les meilleures observations ont lieu autour de la fête des Patriotes. Il faut sortir et les observer pour pouvoir les apprécier. N'oubliez pas vos jumelles et votre appareil photo, les deux armes favorites pour observer la faune.

Toutefois, il faut ajouter que l'observation des oiseaux peut se faire tout au cours de l'année, à l'exception des mois d'hiver qui ne gardent que les oiseaux coriaces. Il y a toute une ribambelle d'oiseaux dans le ciel du Québec et il ne tient qu'à vous de les découvrir. Documentez-vous, ce n'est pas ce qui manque, et découvrez-vous une autre passion.

Par exemple, dans ma cour arrière, il y a chaque matin un Cardinal rouge qui vient me dire bonjour et je n'attends qu'une occasion pour le prendre en photo ou en vidéo. Selon le Journal de Montréal du 8 mai 2021, le Cardinal rouge est beaucoup plus abondant dans le sud du Québec qu'il y a 20 ans. Il est un de nos oiseaux les plus colorés et est associé aux milieux semi-urbains. De plus, il aime se nicher dans les conifères touffus et dans les haies de cèdres, ce que je possède dans ma cour arrière.

De plus, près de chez moi, je fais des exercices et de la course à pied pour garder ma forme et je me rends souvent au parc de la Terre qui comprend un milieu humide. Je peux ainsi admirer des familles de canard qui se promènent en milieu urbain et tranquille.

Vous pouvez constater que nous n'avons pas à faire des kilomètres et des kilomètres pour admirer cette faune qui est partout au Québec et qui, surtout, se déplace facilement sans s'arrêter aux frontières. Profitez-en, c'est le temps.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA